



Centre de loisirs MARETZ

Du 07 au 18 avril 2025

Les dossiers d'inscription seront à retirer en mairie et seront à rendre complets avant le 27 mars 2025.

Accueil des enfants âgés à partir de 2 ans (sous réserve de propreté) jusqu'à 12 ans.

Horaires du centre :

De 9h à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Début des activités à **9h15**.

La garderie

Une garderie est assurée pendant la durée du centre aux horaires suivants :
de 7h30 à 9h00 et de 17h00 à 18h30.

La cantine

La cantine sera assurée pendant le centre de loisirs sous condition d'un nombre minimal de de repas commandés.

Avec le soutien de la CAF du Nord et la MSA Nord-Pas de Calais

